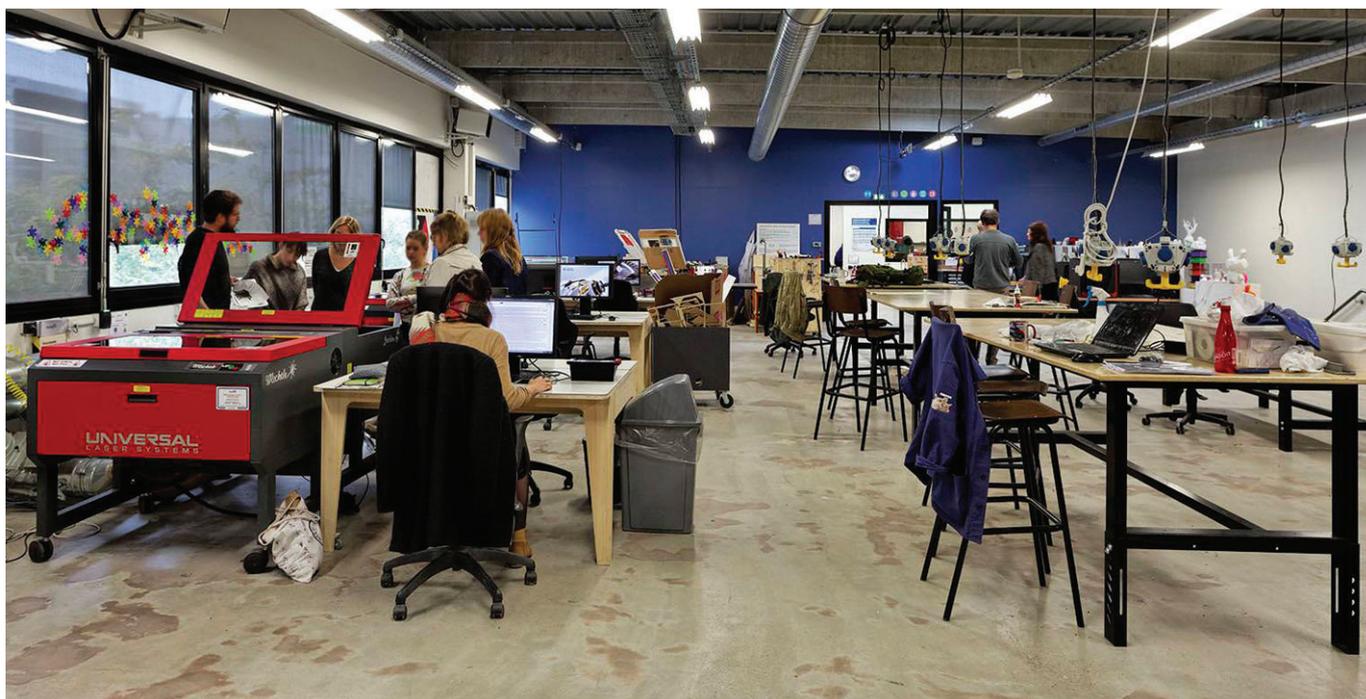


L'ARC DE L'INNOVATION : UN EXEMPLE DE COOPÉRATION SOUPLE

 NOTE n°136

OCTOBRE 2018



Techshop Leroy-Merlin, 21 rue François Mitterrand, Ivry sur Seine © Apur – David Boureau



4

territoires
de la Métropole
du Grand Paris
partenaires de l'Arc
de l'innovation

L'Arc de l'innovation est un projet métropolitain initié en 2015 par les territoires de Paris, Est Ensemble, Plaine Commune et Grand-Orly Seine Bièvre, qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants dans les domaines économique, social et sociétal.

Le projet se concrétise à travers les différentes actions mises en œuvre progressivement depuis 2015 en faveur du développement des acteurs de l'innovation et des territoires associés.

Les actions concernent trois volets principaux : le réseau d'innovation, l'immobilier et l'ancrage local. À partir de 2018, un programme renforcé d'animation de l'Arc et de soutien aux projets locaux est mis en œuvre par Paris&Co.

Projet et territoire

L'Arc de l'innovation, une communauté de 600 acteurs engagés sur le territoire

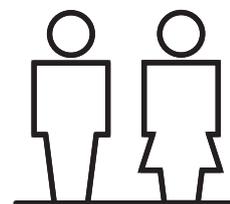
Le projet propose une dynamique autour de la concentration de lieux d'innovation, de lieux de l'économie circulaires et de lieux de l'économie sociale et solidaire. Il s'inscrit dans le territoire de la géographie prioritaire de l'est parisien : aux abords du boulevard périphérique sur de la porte Pouchet à la porte de Vanves. Ce territoire regroupe une majorité de **quartiers prioritaires de la politique de la ville, et plusieurs opérations de renouvellement urbain** y sont engagées.

On compte aujourd'hui **plus de 600 lieux ou acteurs innovants sur le territoire de l'Arc** : entreprises, institutionnels, investisseurs, associations, coopératives. Ces acteurs sont impliqués dans cinq domaines différents :

- **des lieux de l'économie émergente et de la nouvelle industrie** : plate-

forme d'innovation, incubateur, pépinière, nouvelle industrie en ville, Fablab, mutualisation d'outils de production, plateforme logistique innovante, économie sociale et solidaire, hôtel innovant, lieux de formation liés à des écosystèmes professionnels.

- **des lieux de l'innovation sociale et sociétale liés aux nouveaux modes de vie** : tiers-lieux, espace de coworking, lieux culturels et sportifs innovants, nouveaux lieux pour habiter, travailler, commercer, se former.
- **des nouveaux usages et des nouveaux services dans l'architecture et les usages du bâti** : lieux combinant les fonctions mutables et mutualisables, espaces insolites, nouveaux services urbains, immeubles résilient et durable.
- **des lieux de participation, concertation, montages innovants, nouveaux modèles économiques.**
- **des lieux de formation, enseignement supérieur et recherche.**



600

acteurs engagés sur le territoire de l'Arc de l'innovation



© Apur - Arnaud Duboys Fresney

Le Totem (Paris 13^e)

Conçu par l'architecte Christian de Portzamparc, ce lieu dispose d'espaces requis pour l'organisation d'événements scientifiques à forte visibilité, ainsi que d'un espace de co-working dédié à l'ISC-PIF, le Shakerspace. Le Totem a accueilli l'événement consacré aux deux ans de l'Arc de l'innovation en novembre 2017.

LES LIEUX DE L'ARC DE L'INNOVATION

Janvier 2018

- Nouvelles économies et industries
- Innovation sociale et sociétale
- Innovation dans l'architecture et les usages du bâti
- Participation, concertation, montages innovants, nouveaux modèles économiques
- ⊕ Potentiels foncier ou immobilier
- ⊕ Appel à projet «Réinventer Paris»
- ⊕ Appel à projet «Inventons la Métropole»
- ⊕ Local disponible «Arc Immo»
- Tramway T3, métro M14
- Lignes GPE
- Secteur opérationnel de projet

Source: Bureau de l'Innovation, Mairie de Paris, Apur

Un territoire économique dynamique marqué par des disparités importantes

Les communes du territoire de l'Arc concentrent sur un cinquième du territoire de la Métropole du Grand Paris (MGP), 39 % de sa population et 37 % des emplois. En Ile-de-France, elles concentrent sur 1 % de la surface régionale, le quart des habitants et des emplois franciliens.

Le territoire de l'Arc se caractérise par d'importantes disparités territoriales et une tendance au renforcement de certains écarts. Les difficultés économiques et sociales sont davantage concentrées sur les territoires du nord et de l'est, notamment au sein des quartiers prioritaires. La précarité et le chômage y sont plus importants qu'ailleurs. Un jeune sur dix âgés de 15 à 24 ans n'est ni en emploi ni en étude (40 000 jeunes).

Le territoire connaît depuis quelques années une dynamique démographique croissante et présente des atouts de diversité et de jeunesse forts. 1,5 million d'actifs âgés de 15 à 64 ans résident dans ces communes, un volume qui s'accompagne d'une population en âge de travailler de plus en plus qualifiée et diplômée.

L'Arc de l'innovation forme un bassin d'emploi métropolitain majeur qui regroupe 1,5 million d'emplois. La répartition des activités par secteur est assez proche des moyennes métropolitaines, on constate cependant des spécificités propres à chaque commune. Des écarts entre le bassin d'emploi et le bassin de main-d'œuvre apparaissent dans certains territoires, tant en termes de volumes que de profils socioprofessionnels. Les nouvelles économies s'y développent dans de plus fortes proportions que dans le reste de la métropole, notamment en ce qui concerne le secteur du numérique, des industries créatives et des économies solidaires et innovantes. L'émergence de nouveaux lieux d'appui à l'innovation et à l'entrepreneuriat vient appuyer cette dynamique : 53 % des incubateurs, pépinières ou accélérateurs, des ateliers de fabrication numérique et des espaces de coworking de la métropole sont concentrés sur le territoire.

L'Arc de l'innovation a pour ambition de développer ce territoire en s'appuyant sur ses potentiels d'innovation et d'agir pour que cette dynamique ait des retombées positives sur les quartiers en particulier en termes d'emploi et d'attractivité.

53 % des lieux de l'innovation économique de la MGP sont implantés sur le territoire de l'Arc de l'innovation

Contexte socio-économique du territoire : chiffres clés

16 600 hectares

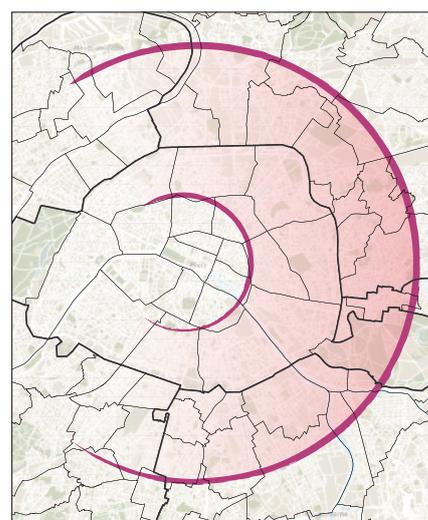
2,7 millions d'habitants
(39 % de la population de la MGP)

1,5 million d'emplois au lieu de travail
(37 % des emplois de la MGP)

40 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans
ne sont ni en emploi ni en étude

250 000 chômeurs
(17 % de la population active)

Source : Insee, recensements de la population 2013



L'ARC DE L'INNOVATION

Quelques lieux de l'Arc de l'innovation

© Christophe Fillieule/Plaine Commune



Coopérative Pointcarré (Saint-Denis)

Ancien garage reconverti en espace innovant destiné aux habitants, artisans, créateurs et entrepreneurs locaux. Le bâtiment de 450 m² se compose de trois étages et accueille plusieurs activités : un café, un grand magasin, un espace de coworking, un atelier fablab (location de machines) et propose des formations.

La Halle Papin (Pantin)

Occupation temporaire, animation de la vie culturelle locale et organisation d'événements dans l'ancienne friche industrielle en passe de devenir une pépinière et un hôtel d'entreprise pour les startups et les petites entreprises évoluant dans les domaines de l'économie verte et de l'éco construction (4000 m²).



© Soukmachines

© Le Lavoir



Le Lavoir (Ivry-sur-Seine)

Entrepôt de 700 m² qui met à disposition des espaces de travail ouverts et partagés, des technologies et des outils intuitifs et numériques en rapport avec l'architecture, l'urbanisme, la peinture, le design d'objet et social, la photographie, l'écriture, le graphisme, la communication, la sérigraphie, l'audio-visuel, la cuisine expérimentale, le management et le bien-être.

Onzième lieu (Paris 11^e)

Tiers-lieu de 700 m² qui propose des espaces hybrides de travail partagé pour les artistes plasticiens et les travailleurs nomades (coworking, bureau, atelier, studio photo, machine, salle de réunion, cafétéria).



© Hélène Freudiger

Actions et mise en œuvre des projets

Le programme d'actions mis en œuvre depuis 2015 s'articule autour de 3 leviers : la mise en réseau des acteurs, l'implantation de lieux innovants et le développement local.

Le réseau d'innovation : favoriser un écosystème de l'innovation et promouvoir le territoire

L'Arc de l'innovation se constitue comme une **communauté de lieux et d'acteurs innovants**. Plusieurs moyens sont déployés pour développer et animer ce réseau afin de promouvoir le territoire.

La promotion du territoire repose sur une **stratégie de marketing territorial** lancée à l'aide de plusieurs outils tels que le recensement et la cartographie des acteurs et des lieux de l'Arc, la création d'une identité graphique et le développement d'une plateforme Internet.

Le projet s'appuie également sur la **participation et l'organisation d'événements** : des événements « Arc » (lancement, anniversaires, conférence immobilier, petit-déjeuner de l'Arc), des rencontres territoriales avec les acteurs de l'Arc, et des participations à des grands événements « innovation » (SIMI, MIPIM, Forum des projets urbains, OuiSharefest, salon du coworking). En 2017, l'Arc de l'innovation a été désigné lauréat de la catégorie « Construction Métropolitaine » des Défis Urbains, qui visent à récompenser les projets portant sur le développement et le renouvellement urbain.

Pour renforcer son réseau d'innovation, l'Arc de l'innovation a **signé plusieurs partenariats** notamment avec le groupe Orange, la Caisse des dépôts, Paris Initiative Entreprise (PIE), etc.

À partir de l'automne 2018, un **programme renforcé, coordonné par Paris & Co pour animer et soutenir les**

acteurs locaux est mis en place. Il repose sur la création d'un club de mécènes composé de grands comptes co-financiers de l'opération. Le premier objectif est d'**amplifier le marketing territorial** de l'Arc de l'innovation, notamment à l'aide d'un plan de communication pour promouvoir les atouts du territoire et les initiatives locales et de les valoriser. Au cœur du programme, **40 projets innovants à fort ancrage local seront financés par le lancement de 4 appels à projet thématiques** échelonnés entre novembre 2018 et novembre 2019. **6 événements** se dérouleront dans les lieux de l'Arc pour promouvoir les projets lauréats et favoriser les rencontres des acteurs de l'innovation.

L'immobilier : aider les acteurs innovants à trouver des locaux disponibles sur le territoire

L'Arc de l'innovation **favorise la création de nouveaux lieux sur son territoire**. Le territoire de l'Arc dispose de potentiels fonciers et immobiliers pour développer l'implantation d'acteurs innovants. Les diverses opérations d'aménagement créent des opportunités de développement économique.

Plusieurs nouveaux acteurs se sont implantés sur le territoire de l'Arc et **200 acteurs supplémentaires ont été identifiés depuis 2015**. De nombreuses opérations immobilières ont été accompagnées par chaque territoire : de l'immobilier d'innovation, des locaux d'économie sociale et solidaire, des locaux d'enseignement supérieur, des locaux d'initiatives innovantes, des commerces, etc. Plusieurs projets emblématiques ont été livrés sur la période comme par exemple les Magasins Généraux à Pantin, Work'up Icade à Saint-Denis, etc.

Pour accompagner les acteurs innovants à s'implanter sur le territoire et à trouver des locaux disponibles, l'Arc de

*Promouvoir
l'innovation et
accompagner
ses acteurs pour
accroître la visibilité
de cet écosystème*

l'innovation s'appuie sur **le lancement d'appels à projet.**

Lancé en décembre 2016, **l'appel à utilisateurs « ARC IMMO »** a ouvert à candidatures la location de locaux à prix attractifs. Il s'adresse à des acteurs économiques investis dans la création d'emplois et la participation à une dynamique communautaire au service de l'innovation économique, sociale et urbaine. Au total, environ 50 000 m² de locaux répartis sur 27 sites ont été proposés sur l'ensemble du territoire. À ce jour, une dizaine de structures ont déjà pu bénéficier de cet appel à projets afin de s'implanter dans l'Arc, telles que : l'École Bleue, une école d'architecture d'intérieur et de design (12^e), la Table de Cana, un traiteur qui utilise les invendus alimentaires pour sa production tout en étant une structure d'insertion (13^e), Escape & Co, un escape game porté par de jeunes entrepreneurs (19^e), les Nouvelles éditions indépendantes au sein de l'hôtel d'entreprises Binet (19^e), La Tisserie, une recyclerie textile combinant un atelier de production de mode artisanale et locale et une structure d'insertion (20^e). Les autres locaux de l'appel à utilisateurs sont en cours d'attribution ou encore disponibles.

L'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris » a labélisé 10 sites « Arc de l'innovation » dont les projets lauréats ont été désignés en 2017. Parmi les sites bénéficiant d'un projet lauréat figurent : la ZAC Gare des Ardoines à Vitry qui accueillera un démonstrateur métropolitain du numérique (événementiel, loisirs, formation, recherche, commerces) ; l'Écoparc Ouest à Bobigny qui accueillera une activité de co-working, des espaces de bureaux, de fablab et un village d'artisans ; la ZAC Paul Bourget à Paris qui accueillera un lieu de l'économie circulaire innovant (fablab, espace de coworking, pépinières d'entreprises, start-up, Living Lab).

Pour la suite, l'Arc de l'innovation souhaite développer son action en poursuivant la recherche de potentiels immobiliers sur le territoire et en encourageant

les réponses communes à des appels à projet de grande échelle et aux occupations temporaires. Certains appels à projet mis en place sur un territoire seront élargis aux autres territoires de l'Arc. C'est le cas par exemple des appels à projet Paris Code et Paris Fabrik qui promeuvent de nouvelles offres de formation.

Concernant la **recherche de potentiels immobiliers**, une étude sur l'immobilier productif est engagée pour améliorer la connaissance du territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

En dehors des actions du projet de l'Arc, différentes opérations seront livrées sur les territoires entre 2018 et 2020, des opérations susceptibles d'intéresser des porteurs de projets. Au total, 100 000 m² et 20 opérations seront livrées d'ici 2020, dont la cité Bonnier (20^e) et la Bibliothèque Universciences (19^e). La transformation de 130 000 m² de potentiels locaux économiques est également à venir dans les cinq grandes opérations d'aménagement parisiennes : Portes du 20^e, Portes du 18^e, Bédier-Oudiné (13^e), Chapelle Charbon Hébert (18^e) et Bercy-Charenton (12^e).

L'ancrage local : accompagner les acteurs de l'innovation pour favoriser le développement et l'emploi du territoire

L'un des principaux objectifs de l'Arc de l'innovation est de **contribuer au développement des territoires concernés** avec des retombées positives pour les habitants des quartiers populaires. Le **critère d'ancrage local constitue un dénominateur commun des actions du projet.** Il implique que l'innovation émerge des dynamiques existantes, s'appuie sur la réalité du territoire et sur ces ressources, s'insère dans l'environnement local et bénéficie aux acteurs déjà présents.

Depuis 2016, **une grille a été élaborée pour appréhender le critère d'ancrage local.** Cette grille est insérée aux cahiers

Le territoire de l'Arc dispose de potentiels fonciers et immobiliers pour développer l'implantation d'acteurs innovants

des charges des appels à projets de l'Arc et constitue un critère de sélection des projets innovants. Elle comprend des exemples illustrant les différentes formes d'ancrage local des projets : contribuer au développement économique local et à la création d'activité, contribuer à l'emploi local et à l'insertion, contribuer à l'attractivité et à la revalorisation de l'image du quartier, participer à l'animation du territoire et à la vie de quartier.

En 2017, plusieurs actions d'ancrage local ont été mises en place **pour accompagner les entreprises, ouvrir les lieux innovants aux quartiers et développer des démarches participatives**. Pour accompagner les entreprises et favoriser le recrutement local, l'Arc mobilise les différents outils mis en place par les territoires : forums emplois, chartes emplois signées avec des employeurs, jobs dating, stages de 3^e, etc.

Diverses démarches participatives ont été développées sur le territoire : participation à des animations de quartier, organisation d'actions participatives (exemple : organisation d'un programme

d'accompagnement des demandeurs d'emploi au Onzième lieu), découverte de lieux d'innovation pour les habitants (exemple : rallye citoyen, portes ouvertes) et mise à disposition d'équipements (exemple : fablab).

Pour la suite, **un projet sur la thématique de l'éducation et la jeunesse** propose de développer des actions liant les collèges et les lieux d'innovation de l'Arc. L'objectif est de favoriser la découverte des métiers et de renforcer l'attractivité des collèges situés sur le territoire dont certains sont classés en réseau d'éducation prioritaire (exemple : favoriser les stages de 3^e dans des lieux de l'Arc, participer à l'événement Option Startup pour découvrir l'univers des startups et de l'innovation pendant deux jours pour les élèves de collège et lycée).

Des pistes de travail sont en cours pour **signer des chartes emploi communes aux quatre territoires et favoriser la participation des habitants** au développement et à l'implantation de nouveaux projets.

Contribuer au développement des territoires concernés avec des retombées positives pour les habitants des quartiers populaires

L'Arc de l'innovation constitue un exemple de projet mené en coopération entre territoires sans système institutionnel de gouvernance dédié. A l'échelle du grand est parisien, l'Arc s'est développé en prenant appui sur les dynamiques économiques et d'emploi déjà engagées, sur un territoire par ailleurs marqué par d'importantes difficultés économiques et sociales. Le projet cherche à accompagner, amplifier et orienter ce dynamisme en faveur du développement local. Les actions mises en œuvre, d'abord axées sur une meilleure connaissance du territoire et des acteurs, puis sur un partage d'expériences et d'outils, s'étoffent progressivement au travers de plusieurs projets menés en commun.

Par rapport à l'ambition du projet, il semble important de poursuivre l'analyse du suivi des évolutions du territoire et de se doter d'outils permettant d'apprécier les retombées locales du projet, notamment en termes d'emploi. L'évaluation de l'impact des appels à projet engagés du point de vue de l'ancrage local sera en ce sens intéressante à mener. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet résonne avec d'autres projets engagés à l'échelle métropolitaine qui concernent en partie les mêmes territoires (NPNRU, programme ITI, Jeux Olympiques, etc.).

Note réalisée en lien avec les partenaires de l'Arc de l'Innovation



Directrice de la publication : **Dominique ALBA**
 Note réalisée par : **Marina RIBEIRO**
 Sous la direction de : **Émilie MOREAU**
 Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**
 Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**
 Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

